

Anciens combattants—Loi

M. de Corneille: Monsieur le président, quand le député a dit qu'il voterait contre tous les articles à l'exception du dernier, il m'a semblé...

Une voix: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. de Corneille: Dans ce cas, on a ensuite «(3) le paragraphe (2) entre en vigueur.» Si l'article 3 ne contient pas de paragraphe (2), qu'est-ce qui entrera en vigueur? Je ne comprends pas très bien.

M. Knowles: Monsieur le président, je crains que le député n'ait mal compris. J'ai dit que je voterais en faveur de tous les paragraphes de l'article 14 à l'exception du paragraphe 3.2, qui va des lignes 21 à 37, à la page 11. Maintenant que le comité a entériné la motion que j'ai présentée portant que l'on mette aux voix l'article 14 par paragraphes, j'ai bon espoir que c'est ce que la présidence va faire.

Le président: L'article 14(1) est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(Le paragraphe (1) est adopté.)

Le président: L'article 14(2) est-il adopté?

M. Knowles: Monsieur le président, dans la motion, j'ai bien précisé qu'il s'agissait de paragraphes. Nous avons adopté l'article 14(1) qui renfermait une disposition supplémentaire, mais l'article 14(2) comprend les paragraphes (3.1) et (3.2). Je demande que l'on vote séparément sur les paragraphes (3.1) et (3.2). Je voterai en faveur du paragraphe (3.1), mais contre le paragraphe (3.2).

Le président: Le paragraphe (2), lignes 27 à 46 inclusivement, page 10 du bill C-40 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(Le paragraphe (2), lignes 27 à 46 inclusivement, page 10, est adopté.)

Le président: Le paragraphe (2), lignes 1 à 20 inclusivement, page 11 du bill C-40, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(Le paragraphe (2), lignes 1 à 20 inclusivement, page 11, est adopté.)

Le président: Le paragraphe (2), lignes 21 à 37 inclusivement, est-il adopté?

Des voix: Non.

(Le paragraphe (2), lignes 21 à 37 inclusivement, page 11, est adopté par 62 voix contre 58.)

● (1750)

Le président: Le reste du paragraphe est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(L'article 14 est adopté.)

(Les articles 15 à 22 inclusivement sont adoptés.)

Sur l'article 23—*Indemnité proportionnelle payable à la veuve des évadés et des prisonniers de guerre décédés.*

M. Knowles: Monsieur le président, je veux seulement signaler que cette modification à la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre va de pair avec l'article sur lequel nous venons de voter. Si nous avons réussi à faire rejeter cette

disposition, j'aurais demandé un vote sur celle-ci, mais comme de toute évidence nous ne sommes pas assez nombreux, je vais me contenter de signaler qu'un autre amendement, visant cette fois à supprimer l'article 7.4 à la page 19, s'imposerait.

Le président: L'article 23 est-il adopté?

Des voix: Sur division.

(L'article 23 est adopté.)

(Les articles 24 à 48 inclusivement sont adoptés.)

Sur l'article 49—*Règlements.*

M. Knowles: Monsieur le président, le texte imprimé du bill que j'ai ici dit à l'article 49: «Voir l'article 45.» Il ne donne pas les dispositions de l'article 49. Puis-je savoir si elles sont les mêmes qu'à l'article 45? Après tout, il nous faut le texte écrit des dispositions qu'on nous demande d'adopter. J'ai dû présenter mes amendements par écrit. Que dit l'article 45?

Une voix: Il est identique à l'article 49.

M. Knowles: Monsieur le président, puis-je savoir si l'article 49 se trouve dans le texte que vous avez? Celui que j'ai est manifestement incomplet. Y a-t-il quelqu'un dont le texte dit autre chose que «Voir l'article 45»?

Le président: En réponse au député de Winnipeg-Nord-Centre, je signale que l'exemplaire du bill que j'ai entre les mains contient l'article 49 suivant:

Des règlements ou des modifications à ceux-ci, établis en vertu de ladite loi qui sont directement reliés à l'application de ladite loi, telle que modifiée par la présente loi, peuvent s'appliquer à compter du 1^{er} juillet 1980.

Est-ce que cela répond à la question du député?

M. Knowles: Oui, monsieur le président. Je suis heureux de savoir que l'article y est. Certains députés m'ont fait parvenir des exemplaires du bill qui renferment l'article 49. Mais l'exemplaire que j'ai reçu ce matin, et que j'ai encore entre les mains si vous voulez le voir, ne contient pas d'article 49. Si l'exemplaire que vous avez et que vous parapez renferme l'article que vous venez de lire, cela est parfait.

M. MacDonald: Je signale simplement, monsieur le président, que cet exemplaire a été modifié. L'exemplaire précédent, que le député mentionne, ne renferme pas l'article en question, mais l'exemplaire le plus récent le contient, vous venez de le lire et j'espère que cela règle la question.

Le président: La copie entre les mains du président des comités est conforme à ce que je viens de lire et je me propose de l'initialer si l'article est adopté sous cette forme. L'article 49 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

(L'article est adopté.)

(L'article 1 est adopté.)

Le président: Le titre est-il adopté?